

## **Appel de projets dans le cadre du budget participatif**

---

**Otterburn Park, le 17 mars 2020** – La Ville d’Otterburn Park est heureuse de lancer un appel de projets dans le cadre de son tout premier budget participatif visant à donner aux citoyens l’occasion de prendre part au développement de leur communauté.

Pour cette première année, c’est une enveloppe de 20 000 \$ qui sera disponible pour des projets visant à dynamiser le milieu et à enrichir la qualité de vie des citoyens. Les projets reçus seront analysés par le comité sport, loisir et culture selon les critères d’admissibilité suivants :

- Être citoyen d’Otterburn Park ou un artiste de la région de la Vallée-du-Richelieu. Dans le cas d’un projet culturel, l’artiste professionnel accepte de céder ses droits d’auteur à la Ville ;
- Le projet doit être soumis à l’aide du formulaire prévu à cet effet avant la fin de la période de dépôt des projets, soit le 20 avril 2020 à 23 h 59 ;
- Un minimum de deux et un maximum de quatre projets seront retenus et se partageront le budget participatif de 20 000 \$ ;
- Le projet doit se conformer à la juridiction, aux lois, aux règlements et politiques en vigueur et à la vision de la Ville d’Otterburn Park ;
- Il doit viser le bien commun et répondre aux besoins collectifs ;
- Il doit se réaliser sur une propriété municipale ;
- Il doit être entièrement réalisable au cours de l’année suivant le processus ;
- Il doit être techniquement réalisable et géré exclusivement par la Ville d’Otterburn Park.

### **Échéancier**

- Dépôt des projets : Du 16 mars au 20 avril
- Présentation des projets au Comité sport, loisir et culture sur invitation : Le 22 avril
- Annonce des projets soumis au vote : Le 1<sup>er</sup> juin
- Vote des citoyens d’Otterburn Park : Du 1<sup>er</sup> juin au 31 juin
- Annonce des projets retenus : Juillet
- Réalisation des projets : 2020-2021



- Par la suite, tous les citoyens seront invités à voter pour leur projet favori lors du vote populaire qui se déroulera en janvier 2021

Les projets qui auront un impact important à moyen et à long terme seront priorisés. Ainsi, les actions qui laisseront une trace ou qui auront une portée dans le temps auront plus de chances d'être sélectionnés.

Les citoyens ont **jusqu'au lundi 20 avril** pour soumettre un projet en lien avec les secteurs du sport et plein air, du loisir, de la culture, de l'environnement ou du communautaire. Ils peuvent le faire à l'aide du formulaire électronique disponible à [www.opark.ca](http://www.opark.ca) > Citoyens > Budget participatif.

- 30 -

Contact : Véronique Darveau, directrice  
Services aux citoyens, relations publiques et communications  
450 536-0303, poste 298 | [veroniquedarveau@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:veroniquedarveau@ville.otterburnpark.qc.ca)